

1923-24

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

SIEGE CENTRAL: 7 & 9 Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

CAPITAL AUTORISE : \$5,000,000.00

CAPITAL PAYE ET SURPLUS : \$4,500,000.00 (au 29 novembre 1924)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'Honorable sir Hormidas LAPORTE, C.P.	Ex-maire de Montréal: président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco Canadien".
Vice-Président: M. W.-F. CARSLEY	Montréal.
Vice-Président: M. Tancrède BIENVENU	Administrateur "Lake of the Woods Milling Co."; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd."
Monsieur G.-M. BOSWORTH	Président "Canadian Pacific Steamships, Limited".
L'Honorable Némèse GARNEAU, C. L., Québec.	Président "Les Prévoyants du Canada".
Monsieur Emilien DAOUST	Président "Labrière Beauchemin Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.
Monsieur S.-J.-B. ROLLAND	Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée."

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNE

(Commissaires-censeurs)

Président: L'honorable N. PERODEAU	Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.
Vice-président: L'Honorable E.-L. PATENAUDE, C.P., M.P.P.	Administrateur de l'Université de Montréal, administrateur Alliance Nationale.
L'honorable Paul TOURIGNY	Conseiller législatif, membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, président Victoria Clothing Limited.

DIRECTION

Directeur-général: TANCREDE BIENVENU

C.-A. ROY, assistant-directeur général.
J.-A. TURCOT, secrétaire.L.-F. PHILIE, assistant-directeur général.
J.-E. ST-ANDRE, inspecteur-en-chef pro-temp.

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES

M. J.-A. LARUE, C.A., L.I.C., Québec.

M. L.-E. POTVIN, C.A., L.I.C., Montréal.

RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES TENUE LE QUATRIEME JOUR DE FEVRIER DE L'ANNEE MIL NEUF CENT VINGT-CINQ.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport et de soumettre à votre approbation, le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de notre vingt-quatrième exercice, arrêté au 30 novembre 1924.

Au cours de l'exercice écoulé, nos opérations de banque proprement dites ont pris une extension relativement considérable, et vous en trouverez la manifestation dans plusieurs chapitres de notre Bilan général. La majeure partie de l'année fiscale a souffert de l'incertitude politique, économique et financière qui planait sur les affaires d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique; mais il convient de signaler que durant les derniers mois, surtout depuis l'élection présidentielle aux Etats-Unis, et aussi à la suite de l'espoir qu'a fait naître une solution prochaine des problèmes européens, nous avons constaté un mouvement de reprise dans les affaires dont il est impossible maintenant de prévoir l'étendue et la durée.

La situation agricole qui est la base de la vie économique de notre pays, a été généralement satisfaisante, quoique les récoltes aient été moins considérables qu'en 1923; cependant, d'après les statistiques du Gouvernement provincial, la récolte dans la Province de Québec tout spécialement, a été la meilleure depuis vingt ans, à raison des prix plus élevés. Ce résultat important n'est que pour l'ensemble, car dans certaines parties de la province, un grand nombre de fermiers ont eu de petites récoltes, et, ce, pour diverses causes.

Il est toutefois nécessaire de noter que toutes les classes de notre population se sont créées depuis quelques années des obligations sociales coûteuses; espérons qu'un retour général aux habitudes d'économie d'autrefois hâtera et aidera le retour de l'état normal des affaires.

Le Bilan que nous vous présentons a été établi suivant notre méthode habituelle c'est-à-dire avec soin et précision dans nos évaluations; aussi, messieurs les Auditeurs, nommés conformément à la Loi des Banques lors de votre dernière assemblée ont fait un examen minutieux de l'Actif et du Passif de la Banque et leur certificat apparaissant au bilan atteste de leur entière satisfaction.

L'actif global de votre Banque s'élevait au 30 novembre dernier au chiffre d'au-delà de Quarante Millions de dollars (\$40,646,562). De ce montant une somme de \$20,940,160 représente des disponibilités immédiates soit au-delà de \$7,126,257 en Caisse et en Banque; \$7,855,000 en Obligations des Gouvernements, Corporations municipales, scolaires et autres; et aussi \$5,958,683 de Prêts remboursables à demande et garantis par nantissement de titres. En un mot, l'Actif liquide représente près de 60% sur le montant dû au public, dépôts, etc., s'élevant à la somme de \$36,064,765. En effet, durant tout l'exercice écoulé, notre Actif liquide a été maintenu à un pourcentage très élevé par rapport aux obligations ou dépôts dus au public; cette mesure de prévoyance qui a toujours été observée ici constitue le premier devoir des banques de dépôts, lesquelles doivent être constamment prêtes à toutes les éventualités.

Nous avons aussi constaté avec plaisir que durant l'année fiscale écoulée, le nombre de nos déposants s'est considérablement accru, aussi nos dépôts accusent-ils sur les chiffres de l'exercice précédent une augmentation de la somme importante d'au-delà de \$3,100,000 à la clôture de nos livres, au 30 novembre dernier.

Considérant l'état troublé des affaires bancaires durant l'année écoulée, nous nous réjouissons à bon droit de cette augmentation notable dans nos dépôts, qui démontre sans équivoque la grande confiance que votre Banque inspire au public.

Tel qu'annoncé dans notre dernier rapport, à raison de la disparition de la Banque Nationale, et pour satisfaire les besoins du commerce, nous avons dû ouvrir un certain nombre de succursales dans les principales villes et principaux villages de cette province qui étaient antécédemment desservis par les deux autres banques canadiennes-françaises.

Le nombre de nos succursales régulières est maintenant de 131, toutes établies dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard.

Nous avons à nous féliciter une fois de plus du fidèle attachement de nos Actionnaires: la division du capital de l'Institution (\$3,000,000.00) entre un nombre de plus en plus considérable d'actionnaires (2,208) et l'excellent classement qui en résulte, attendu qu'ils sont généralement groupés dans les localités où une succursale de cette banque est établie, sont pour l'Institution un élément de force que nous sommes fiers de constater. Aussi, la plupart de nos Actionnaires nous réitérent-ils leurs demandes d'obtenir de nouvelles actions et l'augmentation dans nos affaires justifiera bientôt, nous l'espérons une nouvelle émission de capital de \$2,000,000, portant ce dernier au chiffre déjà autorisé de \$5,000,000.

Nous croyons utile, même nécessaire, de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérale, provinciales ou municipales, au cours de l'année écoulée, s'élève à la somme considérable de \$95,634.42, représentant près de \$8,000 pour chaque mois d'opérations. Néanmoins, l'exercice clos a laissé un bénéfice net de \$403,330.01, après déduction faite des amortissements jugés nécessaires, et de tous frais d'administration; ce chiffre représente un pourcentage de 13.46% sur le capital versé de la Banque, soit \$3,000,000.

En raison des temps difficiles que le pays traverse depuis quelques années, la Direction a toujours recherché pour nos transactions commerciales, en autant qu'il était possible de le faire, la sécurité plutôt que le volume et le profit.

Nous devons vous faire remarquer ici qu'il est d'habitude pour cette Institution d'amortir entièrement chaque année les frais de premier établissement de nos nouvelles succursales; vous remarquerez à ce sujet l'appropriation d'une somme considérable dans le compte de "Profits et Pertes" pour le maintien de ces nouveaux bureaux. Vos Administrateurs ont cru devoir adopter cette politique conservatrice, et ils espèrent pouvoir la continuer dans l'avenir, pour le plus grand bien de l'Institution.

Notre "Caisse de pension du Personnel" actuellement en formation, s'élève déjà à la somme relativement importante de \$167,592, et ces fonds ont été placés suivant les prescriptions de la nouvelle Loi des Banques. Encore cette année, vos Administrateurs ont bien voulu voter une somme de \$10,000 pour aider à la fondation de cette "Caisse de retraite", laquelle sera, nous croyons, un lien puissant entre le Personnel et l'Institution, attendu que jusqu'à ce jour, messieurs les Administrateurs n'ont pas cru devoir faire aucune charge à ce sujet aux officiers et employés; nous avons confiance que ce bon procédé est hautement apprécié du Personnel, qui comprend certainement les sacrifices que vous voulez bien vous imposer en leur faveur.

Le bureau central et toutes les succursales ont été visités par des inspecteurs et des officiers compétents.

Messieurs les Commissaires-Censeurs élus lors de la dernière assemblée générale ont apporté les soins habituels les plus dévoués aux intérêts de votre Institution. Leurs travaux mensuels prescrits par les règlements de la Banque ont été régulièrement accomplis, et le Rapport qui vous sera présenté dans cette assemblée en fait foi.

Votre Institution a été cruellement frappée depuis notre dernière réunion par la perte de monsieur J.-Auguste Richard, l'un de nos Commissaires-Censeurs. Son expérience des affaires et sa parfaite honorabilité étaient connues de tous, et nous sommes sûrs que vous partagez nos regrets.

L'honorable Paul Tourigny, conseiller législatif, ancien marchand et industriel de Victoriaville, P.Q., et aussi actionnaire important de cette banque, a été nommé pour remplir le siège laissé vacant; votre Institution aura donc désormais l'avantage de bénéficier de la compétence de ce nouveau collègue, tout spécialement bien connu dans les Cantons de l'Est, où la Banque possède un grand nombre de succursales.

Il nous reste l'agréable devoir de vous demander à nous joindre à nous pour remercier le Personnel tout entier des bons services rendus à la Banque durant l'année fiscale écoulée. Tous ont voulu, nous n'en doutons pas, reconnaître par l'accomplissement de leurs devoirs respectifs, les efforts constants faits par le Conseil d'Administration pour améliorer leur sort et prévoir à leur bien-être durant leurs vieux jours; par la création du fonds de pension déjà mentionné dans le présent rapport.

Vous aurez à procéder à l'élection de nouveaux Administrateurs et de nouveaux Commissaires-Censeurs pour l'année courante; tous sont rééligibles.

En vertu de la nouvelle Loi des Banques, nous sommes tenus de changer cette

année l'un de
de charge, et
nous croyon
L.I.C., leque
collaboration
Larue et Tru

Messieurs,
Nous v
port de nos
bre dernier.
Nous a
les, tous les
nous ont été
que Bons M
vaient en to
aux exigenc
Le proj
et la propor
qu'elle est
nous en som
fondateurs.
Nous n
laissés à tou

Balance au
novemb
Profits de l'
duction
sur dépi
non écu
et dette

Répartis co
Dividende t
versé, t
Payé le
Payé le
Payé le
Payabl

Taxe fédér
cette l
revenu
Amortisem
mainti
sur con
Porté à "Fo

Balance au

FONDS DI

Balance au

Réserv
et Em
Placements

RAF

Dépôts ne
Dépôts p
Balance du
Balances d
Balances d
et à l'é

Billets de l
Dividend
Dividende

Tot
Capital ve
Fonds de R
Balance au

Obligation